

LA VOIX DE



Kanaky

SEPTEMBRE-OCTOBRE 2021 • N°27 • 100 F.CFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com - ISSN 260663239

UNIS POUR LE « OUI », A L'ASSAUT DE LA VICTOIRE !



ÉDITORIAL

Les vents seraient-ils favorables ? Nous avions 18 élus au congrès en 2004, et 26 maintenant, soit la majorité relative, une première ! Avec en « prime » les présidences du congrès et du gouvernement ! (cf article p3).

Notre production de richesse annuelle, le PIB moyen, est de 3,7 Millions par habitant, plus haut que la plupart des régions de France ; notre dette sur ce PIB est de 16 % quand celui de la France est de 120 %.

Et cela avec malheureusement les plus grandes inégalités (doubles de la plupart du Pacifique, et de la France même). Avec une menace imminente

sur notre citoyenneté actuelle par le dégel du corps électoral et donc sur l'âme même du pays, voire sur notre cohésion provinciale. Avec une gestion calamiteuse du pays (cf article CAFAT p8), qui laisse tricher les entreprises, flamber les marges et dominer les grandes familles. Avec aussi d'énormes retours financiers vers la France.

OUI, vivement notre indépendance !

Imaginons notre Pays revenir des JO (de Paris 2024 !) avec SES médailles ; imaginons notre siège à l'ONU et ses instances ; imaginons nos échanges développés avec nos voisins favorisant nos exportations,

(suite page 2)

DANS CE NUMÉRO

Éditorial1-2

HISTOIRE / POLITIQUE

Assassinat
de Pierre Declercq 2

POLITIQUE

Des atouts pour Le « Oui » ? ...3

CONSULTATION

Les indépendantistes se
retrouvent dans l'unité4

Document oui/non :
le double jeu de l'État5

Pour Kanaky, être sur la liste
spéciale et voter le 12/12 !6

SOCIAL

Squats : tiens, la mairie
pointe son nez ! 7

COURRIER DES LECTEURS

Cafat : un déficit chronique
non soigné ! 8

DERNIÈRE MINUTE

Hommage à Ataï, Grand chef
kanak révolutionnaire 8

(suite de l'éditorial)

des importations moins chères et la baisse de nos prix ; imaginons le contrôle et la maîtrise des abus de trop de nos entreprises ; imaginons nos cultures océaniques enfin prises en compte pour l'Éducation, la jeunesse, le logement, la vie culturelle, etc.

Tous les espoirs sont permis.

- Car le regroupement total de nos groupes indépendantistes et nationalistes, déjà proches, s'est fait naturellement (cf article p4).
- Car quand on voit les haines entre les droites locales, on se demande comment les « 3 non » pourraient bien faire cause commune sur un projet ultérieur, ce qui promet de graves remous si leurs NONS hétérogènes venaient à gagner.
- Car quel serait le futur projet prévu par l'État en cas du NON ? Serait-il basé sur le Non quasi partitioniste des extrême-droites « hyper-provincialistes » (à la Frogier et consorts) ? Ou sur le Non de la droite dure des « débloqueurs » du corps électoral (A la Backès et autres Santa) ? Ou sur le Non qui-sait-plus-où-il-habite (des Philippe en tous genres) ?

Équation impossible et calamiteuse !

Pourtant, restons humbles et prudents, développons nos arguments, allons voir les indécis (cf article p6) car il y a du boulot :

- L'État français est puissant, nous est hostile, et a produit un document subtilement destiné à aider nos adversaires (cf article p5).
- Les médias aux ordres comme NC1ère (qui appartient à l'État français) se déchaînent comme jamais : le document de l'État, encore résumé et tronqué est distillé comme une Bible sans aucune critique journalistique, tous les soirs pendant des semaines au Journal Télévisé. On dirait des parents disant à leur gosse majeur : on est neutres, tu peux partir, mais ... tu n'auras plus ta chambre, tes rideaux, ton argent de poche, ton mob et ta connexion internet ... et on te prêter la voiture sur convention.
- Ne parlons pas de l'unique quotidien propriété de grandes fortunes contre nous.
- L'adversaire tente et tentera des opérations « charme » (temporaires) jusque dans les squats (cf article p7)
- La puissance médiatique et financière des citoyens qui adhèrent aux nons (nonistes) est disproportionnée et injuste. En plus de nombreux chefs d'entreprises intéressés, ils ont 2 députés qui représentent illégalement 100 % des électeurs du pays (circonscriptions sur mesure pour gagner, suite au découpage électoral PASQUA) et deux sénateurs, et disposent de moyens considérables (argent, voyages, contacts, secrétariats, etc).

Militant(e)s, levons-nous ! Indécis, rejoignez-nous ! Vous pourrez dire : j'y étais ! Notre projet est beau, il est fier et humble, fraternel et solidaire ; et il est fiable.

ASSASSINAT DE PIERRE DECLERCQ

19/09/1981 – 19/09/2021



40 ans
KANAKY
SOUVIENS TOI

Souviens-toi....

L'Association Mwâ Ni Jë, regroupant les militants indépendantistes et progressistes de la Commune du Mont-Dore et le Comité nationaliste et citoyen (CNC) organisent à la tribu de la Conception (Mont-Dore), deux journées de commémoration les 18 et 19 septembre prochains à l'occasion du 40^e anniversaire de l'assassinat de l'indépendantiste Pierre Declercq.

Ces deux journées ne seront pas que commémoratives : pour la victoire et au-delà nous avons besoin de chacun, que les personnes s'investissent, prennent leur part dans les outils de lutte ou organisations qui portent la construction de la Nouvelle Nation : « **les commémorations c'est pas que pour pleurer les morts, c'est plus pour agir et continuer le combat** » (Eloi MACHORO, aux 1^{ères} commémorations de Pierre DECLERCQ).

Pour mémoire :

Dans la nuit du 19 septembre 1981, Pierre Declercq a été assassiné chez lui dans son bureau alors qu'il rédigeait un document en lien avec l'avenir politique, social et économique de la Calédonie.

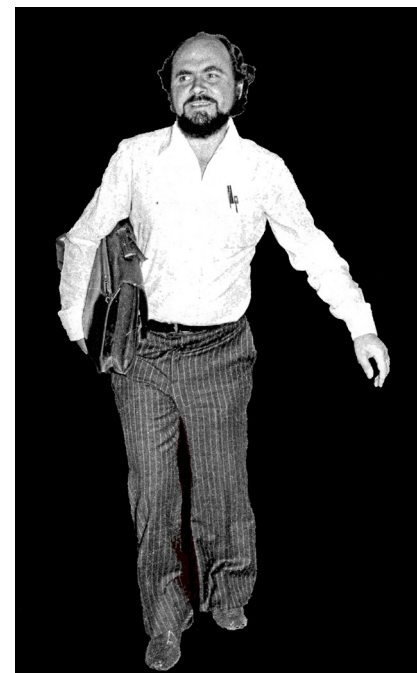
Pierre Declercq, né à Halluin dans le Nord de la France, était arrivé ici au milieu des années 60.

Homme épris de justice, il a très vite, avec son épouse Maguite, compris le combat des kanak et ils se sont engagés au niveau professionnel, syndical, politique pour construire une société plus juste, plus équitable et donc plus fraternelle.

Ses idées avant-gardistes ont conduit à son assassinat ce samedi 19 septembre 1981. Depuis, il est considéré comme le premier 'martyr Blanc de l'indépendance kanak et socialiste'.

Outre le fait de commémorer l'homme, son parcours et son combat, les célébrations de cette année se fixent comme objectif de convaincre du bien fondé **de dédier à cet homme un bâtiment public (lycée du Mont-Dore)**, de réaffirmer la valeur de son projet politique à travers cette phrase si avant-gardiste de ce que l'Accord de Nouméa nommera « destin commun » :

« L'objectif d'une société kanak signifie la construction d'un peuple multiracial, solidaire et fraternel. Cela ne veut pas dire que la future société sera entièrement mélanésienne. Le droit à la différence sera respecté mais nous ferons en sorte que cela n'entraîne pas de rapport de domination d'une ethnie sur l'autre. »



Pierre DECLERCQ
martyr de L'INDEPENDANCE
KANAK ET SOCIALISTE

PRÉSIDENTES DU CONGRÈS ET DU GOUVERNEMENT : DES ATOUTS POUR LE « OUI » ?



Au Congrès des citoyens, la Marianne BBR trône toujours seule : une anomalie à changer ?

Force est de constater que 2021 semble une année favorable aux indépendantistes. Pour la première fois dans l'histoire relativement récente la présidence des deux plus importantes institutions du pays - le Congrès et le gouvernement -, est indépendantiste.

Mais à quatre mois du 12 décembre, est-ce pour autant un atout pour le OUI ?

■ L'émergence d'une « majorité océanienne », ou « majorité citoyenne » ...

A chaque fois, c'est toujours le même constat : il y a un « avant » et il y a un « après » : avant, la droite coloniale hystérique crie aux dangers et troubles qu'induirait une présidence indépendantiste des deux institutions. Après, ils craignent que l'on fasse mieux qu'eux, et tirent sur tout ce qui bouge !

Comme à l'accoutumée, les médias, contrôlés par cette même droite coloniale, ont relayé à outrance ces cris d'orfraie (avant), et relaient à outrance (après) leurs immanquables critiques de principe.

Pour l'avant, chacun sait que cela faisait partie d'une stratégie pour faire pression sur les leaders du Parti Océanien EO, l'*Eveil Océanien*, pour qu'ils ne s'unissent pas avec les indépendantistes. Raté.

■ L'Éveil Océanien, qui a aussi l'intérêt du pays dans la peau, a voulu faire avec les indépendantistes une majorité dite « océanienne », à vrai dire une « majorité citoyenne », pour le pays.

Et cette droite coloniale n'a pas compris que, même si l'EO continue à afficher une neutralité entre le OUI et le NON, ce parti océanien a, par son expérience dans les institutions (certes récente et minime), déjà tiré les leçons des faits, non seulement sur la (non) mise en œuvre de leurs politiques publiques par les pro-français mais aussi sur leurs atti-

tudes paternalistes voire parfois racistes.

Pourtant se pose une question légitime : est-ce que ces présidences indépendantistes rendues possible grâce à notre progression depuis 30 ans et à l'émergence de cette majorité citoyenne, sont pour autant des atouts pour le OUI ?

■ Un risque politique, dans l'intérêt du pays...

La période très courte de trois mois d'ici le 12 décembre ne permettra pas aux présidences des deux institutions, en particulier celle du gouvernement, d'avancer suffisamment les réformes indispensables tant réclamées depuis des lustres, pour répondre d'une manière satisfaisante aux défis urgents du moment.

N'aurait-il pas été plus judicieux alors, politiquement et au regard de l'ampleur du désastre économique et social laissé par l'adversaire (sur fond d'anxiété aggravée par le Covid 19), de laisser la droite coloniale s'empêtrer davantage encore dans sa responsabilité de cette situation ?

Il faut en effet rappeler que les droites coloniales confondues ont été quasiment sans partage à la gestion du pays depuis longtemps. Au lieu de procéder aux réformes structurelles, préconisées maintes fois par des experts et des forces vives telles que les syndicats, elle a préféré laisser filer les déficits, ou quémander les aides diverses de la France, rendant ainsi (volontairement ?) la Calédonie de plus en plus dépendante.

Le choix de prendre malgré tout la présidence des deux institutions a été guidé d'abord par un intérêt général, celui d'apporter une vision plus saine de la politique publique, même dans un contexte d'urgence, avec un esprit de responsabilité, de dignité, d'émancipation, et de solidarité.

■ Une dynamique insufflée... qui a toujours porté la marque des indépendantistes

Depuis le gouvernement Tjibaou en 1982, il n'y a pas eu de gouvernement indépendantiste. Pour mémoire, ce gouvernement dirigé par le leader indépendantiste, a induit une réforme globale de la fiscalité avec création de l'impôt sur le revenu, de la couverture sociale généralisée, de réformes foncières, et l'émergence publique de l'identité kanak, etc.

Depuis, les gouvernances de la droite coloniale ne sont que mimétisme de la mère patrie. Et les avancées obtenues -pour tout le pays-, l'ont été grâce, surtout, aux luttes indépendantistes.

Le choix courageux de nos élus a facilité, sans conteste, une dynamique qui retenait jusque là son souffle. On l'a vu à travers deux rassemblements majeurs, le Congrès Populaire et le Congrès Coutumier :

- **Le Congrès Populaire**, unanimement convoqué, s'est tenu dimanche 22 août à l'Anse Vata, quartier Sud de Nouméa, en pleine « ville blanche » (cf article). La mouvance nationaliste a ressenti avec fierté ces présidences comme des « atouts » pour convaincre les indécis.
- **L'ouverture du Congrès Coutumier** (Sénat coutumier, Conseils coutumiers et Grandes Chefferies) le vendredi 27 août à N'Dé (Païta), s'est faite en présence de nos deux présidents des institutions, et cela a été très apprécié. 🐸

Le 12 décembre sera une autre Histoire. Nous nous y préparons donc en responsabilité ; pour tous, pour le Pays, son progrès, sa dignité, sa liberté ; en confiance sur nos ressources, capacités ... et atouts !



LES INDÉPENDANTISTES SE RETROUVENT DANS L'UNITÉ

Le FLNKS, au fil des années et depuis sa création en 1984, est devenu le rassemblement de 4 partis politiques (UC - PALIKA – UPM – RDO), et s'est d'abord retrouvé en congrès ce 21/08/2021 avec son organisation propre, pour faire le bilan du travail politique engagé cette dernière année, et préparer sa stratégie pour gagner la 3^{ème} consultation.

Mais la mouvance indépendantiste dépasse largement ce cadre, avec tous ceux qui n'appartiennent pas obligatoirement à un parti ! Le regroupement de toutes nos forces s'est rapidement imposé à chacun, face à l'enjeu majeur, le même pour tous : notre pleine souveraineté !

C'est ainsi qu'un grand rassemblement en « congrès populaire » a été organisé naturellement dans la foulée, le lendemain, à la fois par le FLNKS et par l'essentiel des autres forces dites « nationalistes ».

Lieu choisi des deux rassemblements : Salle de l'Anse Vata, tout un symbole !

Et parmi les structures invitées, personne ne manquait à l'appel : la DUS (Dynamique Unitaire Sud) – le MNSK (Mouvement Nationaliste pour la Souveraineté de Kanaky, rassemblement du PT, du MNIS, du CND-PA) – le M.O.I. (Mouvement des Océaniens Indépendantistes), l'USTKE, le CNTP, le FLS, l'EPKNC...

D'autres organisations n'ont pas été officiellement invitées, mais certains militants ont tenu à être présents se sentant concernées par ce grand rassemblement unitaire : par exemple l'Élan des Conques (rédacteur/éditeur du présent journal), L'UGPE (Union des Groupements des Parents d'Elèves), la CPC (commissions politique et citoyenneté du FLNKS et nationalistes), EDIPOP (« Editions Populaires » portant *Radio Djido*), les conseils coutumiers, les écologistes nationalistes, pour ne citer que celles-là.

De fait, tous les indépendantistes avec ou sans étiquette se sont retrouvés très nom-

breux à la salle Omnisports de l'Anse Vata ce dimanche 22 août.

Les organisations politiques et syndicales invitées ont pu exposer comment chacun voyait la situation, et les nécessités pour aboutir à un OUI massif le 12 décembre. Le FLNKS a fait également à tous un rapport de ses travaux de la veille.

Le jaillissement de ces expériences et idées a été fructueux et encourageant !

Une évidence a résonné tout au long de la journée : mener notre campagne électorale tous ensemble ! Tous devront tenir les mêmes discours dans leurs grandes lignes auprès des populations, partager un même projet de société global, apporter des réponses à tous les questionnements légitimes !

Un mot d'ordre essentiel s'est dégagé : aller chercher les abstentionnistes, et vérifier que chaque électeur inscrit se mette dans la condition concrète de voter !

Par exemple : se savoir électeur pour tous les jeunes de 18 ans inscrits d'office ; ou se faire délocaliser pour voter à Nouméa quand on est électeur dans son île ; ou encore anticiper les solutions pour tout électeur dans l'impossibilité de se déplacer le jour « J » : détenus, personnes âgées en maison de retraite, handicapés, électeurs hors du Pays, etc. Et donc les accompagner pour leur procuration.

Il est tout à fait possible de passer la barre des 50 % de OUI. Ce dernier vote est décisif et nous comptons que nous pourrions convaincre encore des abstentionnistes, et même d'an-

ciens votants NON qui nous rejoindront pour construire ensemble notre liberté, un pays à nous tous, plus solidaire, plus fraternel, avec plus d'emploi local, avec nos valeurs et façons de vivre d'ici !

Une motion commune a été adoptée par tous les groupes et participants à la fin de cette importante journée de partage.

Dans la foulée, une première réunion a déjà eu lieu pour désigner 2 représentants de chaque groupe constituant L'ÉQUIPE DE CAMPAGNE NATIONALE COMMUNE.

S'ensuivra la désignation de référents locaux organisés en CNC (Comités Nationalistes et Citoyens).

La stratégie s'affinera, les prises de parole dans les médias se préciseront, ainsi que les moyens financiers légaux autour des 2 groupes politiques élus au Congrès (« UNI » et « UC-FLNKS et Nationalistes et Océaniens ») habilités par la réglementation à mener la « Campagne officielle » encadrée du lundi 29 novembre 2021 à 0h au vendredi 10 décembre à 24h (temps d'antenne, professions de foi légale, affichage panneaux, etc). 🇫🇮

Mais n'attendons pas : le débat, l'information, les réunions sont libres ! Et c'est dès maintenant, que tous ensemble nous devons mener campagne, dans chaque commune et auprès de chaque citoyen !

DOCUMENT OUI/NON : LE DOUBLE JEU DE L'ÉTAT

● **Le contexte**

Depuis des années, les indépendantistes demandent des réunions avec l'État pour organiser ensemble un possible passage à la souveraineté. Le gouvernement français a préféré aligner, seul, ses chiffres, s'en enorgueillir, et y défier les indépendantistes. L'ajout du mot « indépendance » (après « souveraineté ») à la question de la consultation, sous la pression des « nonistes », voulait déjà cliver, faire peur et imaginer une indépendance de rupture, dure, sans accord.

Le document reflète cette tendance de défiance néocoloniale de la France, à la différence de la Nouvelle Zélande qui a su émanciper volontairement et avec bienveillance ses colonies.

Nous voulons notre souveraineté !

Nous voulons avoir la maîtrise du choix de nos interdépendances selon nos affinités et intérêts. Le document en parle peu, tant il reste égocentré vers la France et l'Europe.

- **Les dates imposées visent à empêcher de bien se préparer :**

Le document à peine remis, il faut faire 18 000 km pour en discuter, sans temps d'analyse : l'État impose ses thèmes.

La date de consultation est avancée au plus tôt (bafouant la parole de l'ex 1^{er} ministre E. Philippe) afin de laisser le moins de temps possible pour discuter partenariats ou interdépendances.

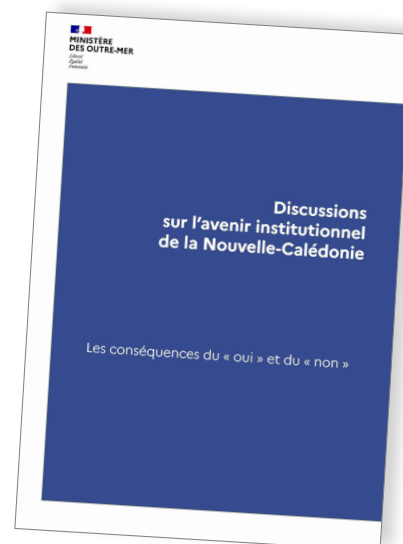
La période de transition est imposée et très courte, jusque juin 2023 : un an et demi, dont un bon tiers pendant la campagne électorale présidentielle (10-24 avril 22) puis législative (12-19 juin 22) ! Le gouvernement décide de clore cette période par un référendum, et sans en négocier les conditions. Il reprendrait ainsi les commandes seul : paradoxal si le OUI est majoritaire !

- **La fin de l'ADN, sa caducité dès le 13 décembre, est enfin le diktat illégal le plus provocateur.**

Cet accord signé pour 20 ans a un testament : « Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette « irréversibilité » étant constitutionnellement garantie ». Cela signifiait qu'en cas de Non l'organisation politique resterait en place (corps électoral, institutions, rééquilibrage...).

D'ailleurs ses dispositions sont à titre « transitoire » et non « provisoire » dans la constitution : une transition prévue entre les accords Matignon et la pleine « souveraineté » par un ADN clair à ce sujet, comportant ce terme huit fois. L'ADN subsiste tant que la souveraineté n'est pas atteinte, et que « les partenaires politiques » réunis « pour examiner la situation ainsi créée » (ADN, point 5) ne sont pas tombés d'accord pour un autre statut, lequel sera « sans possibilité de retour en arrière ».

Mais si la France veut la recolonisation, la noyade démographique des citoyens, la fin de l'emploi local, l'accroissement des thèses



Document de l'État : une vision volontairement sombre...

inégalitaires et suprémacistes, alors elle récoltera les révoltes.

Nous saurons rappeler que nous sommes un « territoire géographique-ment séparé et ethniquement ou culturellement distinct du pays qui l'administre » (ONU- délib 1541), inscrit sur la liste des pays à décoloniser à ce titre. Et « Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination » (ONU - 61/295). Ce peuple a accepté le vote partagé pour aller ensemble vers la souveraineté mais si, en cas de Non, il est à nouveau « noyé », il pourrait se libérer de ses engagements (Nainville-Les-Roches, puis Matignon et Nouméa) et se battre pour faire valoir son droit à l'indépendance.

Terminons sur une note d'optimisme empruntée à Mathias Chauchat : « il y a un État français d'avant le Oui qui cherche à arrêter le mouvement de l'histoire et la décolonisation » et un État français d'après le Oui « qui sera le meilleur ami de la nouvelle Nation francophone du Pacifique et se vantera de sa première décolonisation réussie ». 🇫🇷

● **Le document**

- **Il n'est pas neutre comme il le prétend. Il est engagé pour le Non :** la France a toujours joué ce double jeu : on est neutres, mais « La France ne serait pas aussi belle sans la Calédonie ». Habile. Mais pas trop :
- **Un partenariat est « sans garantie de succès » !** Dès le début, cet avertissement est défiant, et entraîne notre méfiance. Un partenariat n'est pas binaire : on peut s'accorder sur une chose et pas sur une autre.
- **L'État 'oublie' sa propre Constitution** et ne cite aucun des deux articles qui pourraient nous concerner : Art. 87 « La République participe au développement de la solidarité et de la coopération entre les États et les peuples ayant le français en partage ». Art. 88 : « La République peut conclure des accords avec des États qui désirent s'associer à elle pour développer leurs civilisations ».

La voix de Kanaky

Bimestriel • Responsable de publication :
Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA
CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoixdekanaky@gmail.com
Imprimé en 5000 exemplaires
par Graphoprint • ISSN N°260663239

POUR KANAKY, ÊTRE SUR LA LISTE SPÉCIALE ET VOTER LE 12/12 !

■ ABSENT DE LA LISTE SPÉCIALE CONSULTATION ? TROIS POSSIBILITÉS :

1 Vous avez déposé une demande avant le 23 juillet 2021, ou vous êtes inscrit d'office car né en 2003 avant le 12 décembre, ou vous avez été mis d'office sur la liste générale avec 6 mois de présence en NC ?

Alors, en août 2021, la Commission Administrative Spéciale (CAS) de votre commune a pris la décision de vous inscrire (ou non) sur la Liste Spéciale Consultation (LESC).

Les 'CAS' ont 6 membres : 1 magistrat (président), 1 envoyé de l'ONU, 1 de l'État, 1 de la mairie et 2 représentants électeurs dont 1 indépendantiste.

Si vous avez été refusé, vous avez reçu un courrier de la mairie et vous aviez ensuite 10 jours pour rapporter à la mairie des justificatifs éventuellement demandés, au plus tard le 27 août. Si vous ne savez pas, regardez la liste affichée en mairie à partir du 3 septembre, consultable 10 jours. Ou regardez sur Internet : www.electeur-nc.fr. Si votre nom n'y est pas, essayez un recours au tribunal de Nouméa, ou à l'antenne de Koné ou celle de Wé Lifou, avant le 14 SEPTEMBRE (recours contentieux).

2 Déposez un recours auprès du juge du tribunal de 1^{ère} instance.

Qui peut faire ce recours ?

Tout Kanak relevant du statut civil coutumier ; tout jeune majeur qui a 18 ans avant le 12 décembre 2021 ; toute personne qui est sur la liste électorale du 8 novembre 1998 ; tout natif du pays ayant un des parents inscrit sur la liste spéciale de 1998 ; tous ceux ayant été inscrits d'office sur la liste électorale pour les élections provinciales (LESP).

Que faire ?

Suivant votre domicile, allez au tribunal de Nouméa ou à son antenne de Koné ou de Wé

Lifou pour déposer votre recours : faites une lettre disant que vous remplissez les conditions (cf paragraphe précédent) et voulez « être inscrit sur la LESC ». Joindre des justificatifs : copie de pièce d'identité, preuve de présence depuis au moins 6 mois dans la commune où vous demandez (factures, attestation d'hébergement signée et pièce d'identité de l'hébergeur.) D'autres peuvent être utiles à la décision : extrait d'acte de naissance, ou attestation par sa mairie qu'un de vos parents est sur la liste 1998.

Maré - Ouvéa - Belep - Iles des Pins, s'ils sont sur la Grande Terre pour motif d'études, travail, santé ... ils peuvent voter sur Nouméa, dans un bureau de vote tenu par la mairie de leur Ile.

A une condition : aller avec une pièce d'identité à la « DLAJ » (ex DIRAG), 9 rue de la République. C'est face au parking Champion, angle de la Quincaillerie Nouvelle. Ou au Nord : Subdivision de Koné, de Poindimié. Ou à Lifou celle de Wé, et encore à celle de La Foa.



NB : si vous étiez déjà délocalisé pour la 1^{ère} et/ou le 2^{ème} consultation, vous n'avez rien à faire (ou vérifier). Par contre, si vous ne voulez plus être délocalisé et voulez voter dans votre Île, allez le dire (même lieu et mêmes horaires !)

2 La Procuration

Elle est possible pour tout électeur (âgé – handicapé – hospitalisé – détenu au Camp est – travaillant le jour du vote. Et, bien sur, pour tout électeur hors de la NC (France, Australie ...) pour des études, la santé, le travail, l'armée, etc. Des conditions essentielles sont à remplir, en allant à la gendarmerie, ambassade, etc :

3 Présentez vous à votre bureau de vote le jour de la consultation du 12 décembre 2021.

Demandez à parler à un délégué de la commission de contrôle, mais ayez avec vous tous les justificatifs cités au 2/. Le délégué pourra (ou non) décider de vous faire voter. **Ne faites cette démarche que si vous pensez remplir les conditions citées** au 2/, ou aussi si vous venez d'avoir vos 18 ans mais avez été inscrit d'office à partir de votre adresse du recensement militaire à 16 ans, dans une autre commune. Ça arrive.

■ COMMENT ET OÙ VOTER ?

1 Les Bureaux de Vote Délocalisés

Réservés aux électeurs de Lifou/Tiga –

- Donner un justificatif : certificat médical ou de travail, billet d'avion, inscription dans une école, etc.
- Choisir un électeur, le 'mandataire' inscrit dans la même commune que vous (pas nécessairement le même bureau de vote) en indiquant sa date de naissance il votera pour vous, qui êtes le 'mandant'.
- Le mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration qu'elle vienne de la NC ou de la France. Une 2nde procuration n'est possible que si elle vient de l'étranger (Australie, Canada, Vanuatu, Fidji...),

Pour plus d'informations, consultez le site : www.elections-nc.fr

TROUVER LES 9 000 VOIX MANQUANTES EN 2020 EST POSSIBLE : MOBILISONS-NOUS !

SQUATS : TIENS, LA MAIRIE POINTE SON NEZ !



A) Les pouvoirs publics sont absents des Squats (Province Sud et mairies) : depuis l'unique action de réhabilitation du squat de Kawati en 2012-2014 (renommé «Presqu'île océanienne»), ils n'ont plus rien fait et sont absents des squats du grand Nouméa.

Pire, soit ils ont rasé au bulldozer (Kowékara, Impérial), soit ils ont laissé se dégrader une situation déjà dramatique, et ont complètement abandonné à leur sort les habitants de ces lieux, laissant perdurer des conditions de vie inadmissibles dans un pays aussi riche que le notre :

- Pistes en terre défoncées et systématiquement submergées d'eau par temps de pluie, absence d'eau potable et d'électricité pour la plupart des squats et hygiène déplorable, sont le quotidien de leurs habitants.
- Refus de la municipalité de Nouméa de ramasser les ordures ménagères, pourtant sur son territoire, obligeant les résidents à aménager, à l'écart des habitations, des petites fosses dans lesquelles sont entassés et brûlés les déchets. Mais cela attire les rats et augmente le risque d'attraper des maladies comme la leptospirose surtout si on marche pieds-nus comme beaucoup d'enfants des cabanes.

En fait, depuis plus de 6 ans, les habitants des squats se sentent complètement abandonnés par les pouvoirs publics.

B) Ainsi, quelle n'a pas été notre surprise de les voir dans le Squat de Tina, le jeudi 22 juillet dernier, via la maison municipale de quartier de la Vallée du Tir !

Ils ont cette fois ci largement participé à l'animation de la journée de partage organisée par l'association « Momaouli » qui regroupe les femmes du squat de Tina :

- Cinq chapiteaux en toile rouge, des tables, des chaises,
- Un groupe électrogène, une sonorisation ...
- Et les animateurs de quartier de la vallée du Tir.



Bravo pour cette aide inhabituelle ; donc quand on veut on peut...

Au moment de publier cet article nous apprenons avec plaisir que la mairie de Nouméa, toujours par l'intermédiaire de la maison de quartier de la Vallée du Tir, assure aussi l'animation de la Journée de solidarité organisée le 31 août par les associations, cette fois, des squats de Nouville.

C) Ces actions d'animation, soudaines et nouvelles dans les squats, à quelques mois d'échéances politiques majeures, nous les prenons, mais inutile de dire qu'il y a comme un malaise.

Elles ne nous semblent pas tout à fait innocentes et ressemblent plus à de la « com » pré-électorale qu'à de véritables aides.

Madame le Maire de Nouméa, si vous voulez **VRAIMENT AIDER** les gens des squats, commencez par effectuer le **ramassage des ordures ménagères** de ces habitants, comme le demandent toutes leurs associations qui sont d'ailleurs prêtes à payer une taxe d'enlèvement. 🗑️

Rappel : PROJET DE LOI DE PAYS :

Le 22/09/2020, le groupe UC-FLNKS et Nationalistes et Éveil Océanien, a déposé une proposition de Loi de pays sur le bureau du Congrès, visant à restructurer l'habitat spontané dans le grand Nouméa. Ce projet consiste à améliorer les conditions de vie des habitants par la réalisation d'aménagements et équipements publics d'intérêt général : desserte par les services et réseaux publics (voirie, eau, électricité), sanitaires collectifs, points de dépôts / collecte des ordures ménagères, etc.

L'attribution de titres de propriété consisterait, plutôt qu'à morceler et individualiser la terre, à restituer le foncier aux clans légitimes (ou GDPL dédiés pour aider à l'association des clans), charge pour eux de faire établir des baux de longue durée et de mettre en place une politique d'autoconstruction encadrée.

Ce projet était en attente. Que va t-il devenir, quand on sait que les deux institutions sont maintenant dirigées par les indépendantistes ? Nous sommes preneurs d'information, et de discussions pour le mettre debout.

BULLETIN D'ABONNEMENT / RÉABONNEMENT à LA VOIX de KANAKY Date :

Notre journal vit par les abonnements et ventes à la criée – merci pour votre contribution. Envoyer ce bulletin + règlement à **ÉLAN DES CONQUES BP 14 948 - 98803 NOUMÉA CEDEX**. Ou ODV + nous informer : lavoixdekanaky@gmail.com

Pour NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 1 000 FCFP ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 3 000 FCFP ou +.

Hors NC (mettre ■) : ☐ 6 numéros (1an) : 10 € ☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : 30 € ou +

Banque : SGC B Compte : 18319 06711 43116927013 46 IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346

Je fais mon paiement par ■ : ☐ Espèce ☐ Virement bancaire (ODV : compte ci-dessus). ☐ Chèque à « Élan des Conques »

Adresse demandée d'envoi des journaux ■ : ☐ par e-mail ☐ en format papier ☐ ou les 2 modalités d'envoi

NOM ou STRUCTURE : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Contact : Tél : Email (infos+envoi .pdf):

HOMMAGE À ATAÏ - 1^{er} sept. 1878 - 1^{er} sept. 2021

GRAND CHEF KANAK RÉVOLUTIONNAIRE



Jamais nous ne courberons l'échine devant le Colonisateur

◆ 24 septembre 1853

Proclamation de la « possession » du Pays Kanak par la France et colonisation.

◆ 1878

- Ataï proteste d'abord : devant le Gouverneur De Pritzbuhr, il déverse à ses pieds un sac de terre : « Voilà ce que nous avons », puis un sac de pierres : « Voici ce que tu nous as laissé ».
- il tente de discuter : il demande que le bétail des blancs ne divague pas dans les champs Kanak ; le gouverneur lui dit de mettre des barrières, il répond : « Quand mes taros iront manger ton bétail, je construirai des barrières. »

Ses efforts pour s'entendre avec les Blancs ayant été vains, Ataï doit choisir l'insurrection.

◆ 1^{er} septembre 1878

Ataï est tué au combat à Fonimoulou.

◆ Années 2000

Les Kanak revendiquent la restitution des crânes d'Ataï et de son sorcier.

◆ 28 août 2014

La ministre des Outre-mer Mme George Pau-Langevin restitue les crânes du Chef Ataï et son sorcier.

◆ 25 juin 2021

Pose de la « première pierre » du mausolée qui accueillera les crânes du Chef Ataï et son sorcier – site de Wereha à Fonwhary.

◆ 19 août 2021

Grand Retour Historique

Les deux cercueils sont transportés sur le site de leur mausolée.

◆ 1^{er} Septembre 2021

Inhumation du Chef Ataï et de son Sorcier. Dorénavant ils reposent en Paix sur Leur TERRE ANCESTRALE de Kanaky. 🌿

COURRIER DES LECTEURS

CAFAT : UN DÉFICIT CHRONIQUE NON SOIGNÉ !

La CAFAT a été créée en 1954 par Maurice LENORMAND et l'UC. Ainsi la Nouvelle Calédonie fut le seul pays colonial dans lequel une majorité autochtone accédant aux droits politiques créa, en priorité, des institutions sociales communes à tous, avec les mêmes prestations, sans faire de distinction entre Européens et Mélanésiens.

On peut se rappeler aussi que la Nouvelle-Calédonie fut le seul pays où, en 1954, les travailleurs blancs appuyés par leurs syndicats, dans un mouvement de masse unanime, firent grève pour que les salariés de toutes couleurs et de toutes origines aient les mêmes salaires et les mêmes avantages sociaux qu'eux-mêmes.

Or cette CAFAT enregistre un déficit chronique depuis de longues années et risque de ne plus être ce

bel outil que nous connaissons tous.

Il devient urgent de solutionner ce grave problème car nous sommes pour le principe d'une couverture sociale unifiée qui améliore la protection de la santé des travailleurs et garantit une égalité de traitement à tous les assurés sociaux. Quelques pistes :

La gouvernance : La CAFAT est actuellement un organisme privé chargé d'une mission de service public. Il serait plus indiqué qu'elle ait un statut Public et soit scindée en deux caisses distinctes indépendantes l'une de l'autre :

- une caisse de recouvrement des cotisations bénéficiant d'un statut d'établissement public seul statut permettant d'échapper aux pressions de toute nature, politique et autre ! Elle serait gérée par un

conseil d'administration et assurerait le rôle d'organisme payeur pour les prestations sociales.

- une caisse primaire de sécurité sociale avec des critères clairs relatifs à la nomination des cadres de Direction. La désignation des administrateurs et les conditions d'exercice de leur mandat doivent faire l'objet d'un consensus entre tous les partenaires sociaux afin d'éviter les embauches familiales ou syndicales comme nous l'avons connu.

Les cotisations :

- elles doivent être appliquées sur tout le salaire (fin des « plafonds)
- les taux de prélèvements secondaires doivent être plus proches du taux de base, voire identiques : c'est une question de justice sociale et d'égalité entre tous les travailleurs.

Plus généralement, il serait bon de faire un audit.

Il serait confié à l'IGAS (*inspection générale des affaires sociales*) afin de préciser les raisons des difficultés de la CAFAT, obtenir des préconisations pour résoudre ce grave problème, et éviter une politisation qui perdure et est utilisée à tort par la propagande électorale des non indépendantistes depuis de longues années.

Enfin, les travailleurs avaient été ponctionnés injustement lors des décisions d'augmentation des cotisations en vue de combler le Trou de la CAFAT par le Congrès, qui n'aurait jamais versé les cotisations dues pour les secteurs en difficulté puisqu'il y aurait environ 35 milliards de manque à gagner... 🌿

Pour le SLUA, Rosine Streeter